



Mairie de Sausses

Compte Rendu de la séance ordinaire du conseil Municipal Du lundi 8 février 2010

Date de la convocation : 1^{er} Février 2010

Présents : Christian Blua, Paulette Di Popolo, Laurent Michel, Franck Dagonneau,
Eliane Herinx, Daniel Paravicini, Alain Robini, Christelle Viarengo

Absent : Michel Bichon

Ouverture du conseil à 19h30 - A été nommée secrétaire de séance : Christelle Viarengo

Points traités :

- **Délibération Plan Financement Bistrot de Pays :**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que pour des raisons techniques le plan de financement voté lors de la délibération N 057 du 30 novembre 2009 concernant le projet « bistrot de Pays » doit être modifié ;

Les objectifs et le contenu du projet « Bistrot de Pays » présentés en Conseil Municipal du 30 novembre 2009 restent identiques.

Le budget de ce projet n'est pas modifié à savoir : 53 150,00 € HT

Le nouveau plan de financement est le suivant :

Subvention FEADER	17 500,00 €
Subvention Conseil Général 04	18 602,50 €
Autofinancement Communal	17 047,50 €

La délibération N° 2010/009 a été votée à l'unanimité

- **Délibération Prêts Principal Aménagement Bistrot de Pays :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, pour mener à bien le projet « Bistrot de Pays, Chambre d'hôtes et gîtes ruraux communaux », il est nécessaire de solliciter un prêt d'un montant de 65 000 €, sur 15 ans.

Le crédit agricole a fait les propositions suivantes :

- Durée :	15 ans
- Taux fixe :	3.75 % base 30/360.
- Périodicité des remboursements :	annuelle
- Type d'échéances :	constantes
- Montant d'échéances annuelles constantes :	5 744.44 €
- Frais de dossier :	65 €
- Commission d'engagement :	offerte

La délibération N° 2010/008 a été votée à l'unanimité

- **Délibération Prêts Relais Aménagement Bistrot de Pays :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, pour mener à bien le projet « Bistrot de Pays, Chambre d'hôtes et gîtes ruraux communaux », la commune a reçu une notification de subventions totales de 105 000 €, qu'elle n'encaissera qu'après le règlement des factures.

Il est donc nécessaire de solliciter un prêt d'un montant de 105 000 € sur cette durée.

Le crédit agricole a fait les propositions suivantes :

- Montant :	105 000 €
- Durée :	12 mois maximum
- Type de de taux :	fixe
- Taux :	1.36 %

- Frais de dossier : 105 €
- Paiement des intérêts : trimestriel
- Remboursement du capital : au terme du contrat, ou à tout moment par anticipation et sans pénalité, dès l'encaissement des subventions.
- Pas de commission d'engagement ou de part sociale

La délibération N° 2010/007 a été votée à l'unanimité

- **Résultat CAO et Point Projet Bistrot de Pays :**

Deux commissions Appels Offres se sont tenues les 28 janvier et 8 février et ont permis de définir les entreprises qui allaient travailler sur le chantier d'aménagement du « Bistrot de Pays »

Les sociétés retenues sont :

Lot 1 Ferronnerie :	Les Forges de Sausses	04320 Sausses
Lot 2 Menuiserie :	Ets Baud	04320 Le Plan d'Entrevaux
Lot 3 Electricité :	Ste Elec'tra	04320 Castellet Les Sausses
Lot 4 Peinture :	Ste Champoussin	04320 Entrevaux
Lot 5 Plomberie :	Entreprise Grac Thierry	04240 Braux
Lot 6 Maçonnerie :	Entreprise Dagonneau	04320 Sausses
Lot 7 Béton Ciré :	Ste Champoussin	04320 Entrevaux
Lot 8 Cuisiniste :	Maintenance Des Vallées	04240 Annot

Les travaux ont immédiatement commencé.

- **Présentation projet DGE 2010 :**

Le projet DGE 2010 est présenté aux membres du conseil.

Il est possible de demander la DGE 2010, pour réaliser des travaux de sécurisation et d'aménagement du centre ancien du village.

Il est nécessaire d'effectuer ces travaux afin de sécuriser et revaloriser le quartier de la place St Pons.

Le dossier d'avant projet présenté par la Mairie est estimé pour un montant de 63 600 € HT (montant maximum, un appel d'offre définitif sera lancé après acceptation des subventions).

Il se compose de deux phases :

1ère phase : Sécurisation place St Pons
Rehausse du muret en face de l'église
Sécurisation virage Montée du Château
Pose de grillages sur la paroi rocheuse
Création de trois à quatre places de stationnement

2ème phase : Création de cinq à six places de parking sur le terrain acheté par la Mairie à la Basse Collette en conservant le garage existant

Les taux de subventions pour ce projet se situent entre 25 % minimum et 60 % maximum si le dossier est accepté.

Suite à cette présentation le projet est mis au vote

La délibération N° 2010/010 a été votée à l'unanimité

- **Présentation des comptes budgétaires 2009 :**

Une synthèse des résultats financiers de l'année 2009 a été présentée.

Le compte M14 (fonctionnement) laisse apparaître un **résultat positif d'environ 15 000 €.**

Ce résultat est remarquable puisque il faut se rappeler que nous avons un solde négatif de 24 000 € en 2008, issu des exercices antérieurs, que nous avons compensé sans augmenter ni les impôts

ni les redevances Eau et assainissement en 2009, ce qui en fait représente un solde positif sur le budget de Fonctionnement sur l'année 2009 de **39 000 €**.

Le compte M 49 (Eau/Assainissement) laisse apparaître un **résultat positif d'environ 57 000 €**.

Au global l'excédant budgétaire 2009 de la commune est d'environ 73 000 €.

Ces résultats positifs et encourageants nous confortent sur notre capacité à gérer les finances de la commune de façon rigoureuses tout en continuant à améliorer les infrastructures de nos services communaux et apporter une meilleure qualité de vie dans notre Village.

En effet en 2009 nous avons mené à bien **douze projets** pour un montant total **d'investissement de 430 827 € avec un taux de subvention de 67,7 % soit 291 489 €**.

Ce résultat est à mettre à l'actif du travail de toute l'équipe municipale qui s'est fortement investie dans la gestion de la commune.

Tableau synthétique des Projets Réalisés en 2009

Nom	Détail	Montant en TTC				Montant TTC		Montant TTC
		BP 2009	Coût Réel	# Réel - BP	% #	Montant Subventions	% Subventions	Montant Autofinancement Communal
Défibrillateur	Mise en place d'un défibrillateur public à la Mairie	1 500 €	1 935 €	435 €	29,0%	1 316 €	68,0%	619 €
Aménagement Entrée du village	Création jardin enfants, création jeu de boules, création parking, élagage arbre, panneaux accueil entrée village	22 993 €	22 980 €	- 13 €	-0,1%	17 940 €	78,1%	5 040 €
Aménagement Magasin	réparations divers et peinture générale	1 000 €	750 €	- 250 €	-25,0%	- €	0,0%	750 €
Signalisation Voies Communales	Achat et mise en place des panneaux d'information des lieu-dit	- €	730 €	730 €	100,0%	- €	0,0%	730 €
Mise à niveau réseau incendie	Réparations 3 poteaux	- €	680 €	680 €	100,0%	- €	0,0%	680 €
Mise à niveau Bassin d'eau	Mise en place UV, compteurs bassins et améliorations bassins	42 000 €	33 051 €	- 8 949 €	-21,3%	25 000 €	75,6%	8 051 €
Mise à niveau réseau d'eau La Combe	Réfection du réseau de la source au bassin	61 000 €	59 046 €	- 1 954 €	-3,2%	41 332 €	70,0%	17 714 €
Achat d'un drapeau "Commune de SAUSSES"	Drapeau pour cérémonies	- €	850 €	850 €	100,0%	- €	0,0%	850 €
Sécurisation voies communales	Mise en place de gardes corps dans le village	- €	575 €	575 €	100,0%	- €	0,0%	575 €
Augmentation du patrimoine communal	Acquisition maison pour projet Bistrot, gîtes, chambres hôtes	305 000 €	300 800 €	- 4 200 €	-1,4%	200 000 €	66,5%	100 800 €
Mise à niveau station épuration	Reprise de l'ensemble	8 970 €	8 430 €	- 540 €	-6,0%	5 901 €	70,0%	2 529 €
Mise à niveau matériel mairie	Remplacement ordinateur et mise en place réseau Wifi	- €	1 000 €	1 000 €	100,0%	- €	0,0%	1 000 €
Total 2009		442 463 €	430 827 €	-11 636 €	-2,6%	291 489 €	67,7%	139 338 €

- Agenda du BP 2010 :

Le Budget Primitif 2010 est en cours de réalisation.

Une dernière réunion de travail est fixée au 23 Février 2010 à 18 h 00

Un Conseil Municipal Extraordinaire est fixé au 24 Février 2010 à 18 h 00 au cours duquel nous voterons les comptes administratifs définitifs de l'année 2009 et le BP 2010.

- Point Projet « Cadastrage » :

La 1ère tranche va être lancée début avril.

- **Point Projet « Carte Communale » :**

Un expert en carte communale du Conseil Régional sera présent lors du prochain conseil municipal pour nous présenter la marche à suivre et les aides possible sur ce dossier.

- **Point Projet « Compteurs d'eau Individuels » :**

Nous avons l'obligation d'installer des compteurs d'eau individuels. 2 cabinets d'études ont répondu à notre demande.

Leurs offres sont en cours d'analyse et nous choisirons le cabinet lors d'une CAO début Mars.

- **Organisation des Elections Régionales des 14 et 21 mars 2010 :**

Il sera proposé aux habitants du village, s'ils sont intéressés de tenir le bureau de vote avec un élu. Un planning sera établi début Mars.

- **Points divers :**

- 1) Le carnaval de Sausses va être organisé le 20 Février 2010, il est demandé de prévoir un arrêté interdisant le stationnement sur la Place ce jour là.
- 2) Une Ste de Café a été contacté dans le cadre du projet « Bistrot du Pays » afin de nous installer un percolateur et nous fournir le matériel qui va avec en échange d'un contrat d'exclusivité avec eux. Une réunion est prévue le 12 février.
- 3) En ce qui concerne le déneigement des voies communales il y a eu des retombées positives. Cependant il est demandé de pouvoir laisser un peu de neige sur chaque côté de la rue afin que les personnes puissent marcher lors des gelées. Nous allons vérifier si cela est possible techniquement avec la Ste qui nous déneige les voies communales.
- 4) Le vitrail de la Chapelle est percé il va être demandé un devis afin de le réparer.
- 5) Devant la recrudescence des chutes de neige observée ces deux derniers hivers et la difficulté de dégager à la pelle les ruelles du village, deux devis ont été demandé pour une fraise à neige. Cet investissement sera mis au budget 2010 et un dossier de demande de subvention sera présenté.
- 6) Des habitants se plaignent d'une recrudescence de chats « sauvages » dans le village. Il est rappelé qu'il ne faut pas encourager la prolifération des chats et la commune va sensibiliser les personnes concernées. Un article sera publié dans un prochain « Petit Journal ».
- 7) Un don de 100 € de Monsieur BISCARRA a été fait à la Mairie, il a été demandé de l'attribuer à la Bibliothèque.

- **Questions du public :**

- 1) Où seront affichées les offres d'emploi pour le Bistrot de Pays ?
Elles seront affichées sur le site de Pôle Emploi, dans les Mairies des cantons limitrophes, sur les panneaux d'affichage de la commune et seront mises en ligne sur notre site web.

Fin de la séance : 22h00

Le prochain conseil municipal a été fixé au 24 février 2010 à 18h00

**Le Maire
Daniel Paravicini**